



Accord du coindivisaire à l'affectation par l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée  
d'un bien indivis à son activité professionnelle

Source : article L. 526-11 du code de commerce

Je soussigné (nom et prénom, date et lieu de naissance, domicile),

propriétaire indivis avec M./Mme (rayer la mention inutile) (nom et prénom de l'entrepreneur  
individuel à responsabilité limitée) du (des) bien(s) suivants :

(lister le[s] bien[s] indivis affecté[s])

déclare, conformément à l'article L. 526-11 du code de commerce :

- donner mon accord à l'affectation par M./Mme (rayer la mention inutile) (nom et prénom de  
l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée entrepreneur individuel à responsabilité  
limitée exerçant sous la dénomination EIRL (à compléter), du (des) bien(s) indivis  
susmentionné(s), à son activité professionnelle ;
- avoir été informé(e) que les créanciers auxquels la déclaration d'affectation est opposable  
et dont les droits sont nés à l'occasion de l'exercice de l'activité professionnelle à laquelle un  
patrimoine comprenant le(s) bien(s) indivis susmentionné(s) est affecté ont pour seul gage  
général le patrimoine affecté ;
- avoir été informé(e) qu'un même bien indivis ne peut entrer dans la composition que d'un  
seul patrimoine affecté.

Fait à

Le

Signature du coindivisaire